

LE PRÉSIDENT FAVRE VAUGELAS ET LEUR FAMILLE

D'APRÈS LES DOCUMENTS AUTHENTIQUES.

SUITE (1)

II. Louis Favre, notaire à Meximieux, eut pour fils :
Claude qui suit.

III. Claude Favre, notaire à Meximieux dès 1500; de lui
sont issus :

1° Antoine-Humbert Favre qui forme le degré suivant ;

2° Louis Favre (2), chanoine du chapitre de Saint-Apollinaire en 1521 : acte d'abergeage de l'eau de Longevans aux chanoines de Meximieux.

Messire Louis Favre, prêtre, fut, vers 1547, sur la poursuite du procureur du château, condamné par le juge d'office de Meximieux, à dix-huit livres d'amende avec vingt-huit autres habitants de Meximieux, dont Anthoyne Favre, pour s'être transportés et assemblés un certain jour

(1) Voir la précédente livraison.

(2) Notes de M. Blanchon.